

**Direction : Social Santé Solidarité**

**Logement**

**REF : LOGT2009004**

**Signataire : DR**

**OBJET :Convention de gestion du contingent communautaire dans l'opération de construction neuve de 25 logements locatifs sociaux situés îlot Schaeffer à Aubervilliers appartenant à l'OPH d'Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

**VU** le code de la construction et de l'habitation,

**VU** les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

**VU** la délibération en date du 29 juin 2009 n°168/09 de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 5 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction neuve de 25 logements locatifs sociaux situés îlot Schaeffer à Aubervilliers appartenant à l'OPH d'Aubervilliers,

**VU** le projet de convention de gestion du contingent communautaire entre la communauté d'Agglomération Plaine Commune et la commune d'Aubervilliers,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE ET AUTORISE** le Maire à signer la convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la commune d'Aubervilliers relative aux 5 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction neuve de 25 logements locatifs sociaux situés îlot Schaeffer à Aubervilliers appartenant à l'OPH d'Aubervilliers.

Le Maire

Jacques SALVATOR